

Famille-école : partager l'éducation

L'explosion des atteintes à l'intégrité sexuelle commises par des mineurs signe pour Philip Jaffé¹ la faillite de l'éducation sexuelle. Il suggère d'inventer des formules éducatives allant dans le sens d'un partage de la parentalité entre famille et école. DIANE ETTER

La statistique des violences commises par des mineurs est alarmante mais pas inédite dans l'histoire. La révolution industrielle au 19^e siècle, avec ses bouleversements sociaux et sa forte urbanisation, avait déjà connu une flambée exceptionnelle de délinquance juvénile. «Ce qu'il y a de nouveau maintenant, c'est le caractère sexuel marqué de cette violence, engendrée par l'Internet et la révolution informatique. Une des réponses, à l'époque, avait été d'instaurer l'école obligatoire. Aujourd'hui, c'est aussi au niveau institutionnel que devraient se chercher les remèdes», estime le psychologue.

Au-delà de l'émotion suscitée par les affaires judiciaires de ces derniers mois (Rhâzuns, Zurich, etc.), le professeur constate que la sexualité est devenue un mode privilégié d'expression de la violence. Peut-être parce que les jeunes subissent désormais une découverte beaucoup plus brutale de la sexualité. «Une étude anglaise récente montre que 90% des garçons sont concernés par la pornographie sur Internet. C'est devenu une "norme" et nous ne devons pas être loin de ces chiffres en Suisse», ironise le professeur. «Environ 10% d'entre eux vont devenir accros et aller vers des formes toujours plus déviantes, violentes et dégradantes de la sexualité.»

¹ Philip D. Jaffé est psychologue et professeur de psychologie légale à l'Université de Genève



Le Dr Philip Jaffé plaide pour un rapprochement entre l'école et les parents en matière d'enseignement de l'éducation sexuelle.

Familles à la dérive

Ces 10% sont aussi les plus déprimés et perturbés psychologiquement. Ils décrivent des familles à la dérive, aux parents peu accompagnants. Des filles, en nombre infime, présentent le même profil. «On dénombre depuis des lustres 10 à 20% de jeunes enclins à la délinquance. Aujourd'hui, une part d'entre eux figure dans les

statistiques de violence sexuelle.» Philip Jaffé voit là un des symptômes de notre société de l'information polluée par la pornographie. Mais attention, même s'ils sont très problématiques, ces cas restent minoritaires: «La densité émotionnelle des réactions dans le public ne reflète pas la prévalence du phénomène!»

Le professeur pense que nous devons mieux accompagner les jeunes à problèmes mais aussi coacher leurs parents. Les familles sont soumises à de fortes tensions dans le contexte de mutation actuelle. Une partie d'entre elles, plus fragilisées, craquent sous la pression et ne parviennent pas à contrôler leurs ados, ajoute-t-il. Pour Philip Jaffé, la solution ne peut venir que de l'école: elle doit développer une pédagogie à l'intention des familles, des parents. De façon à pouvoir faire équipe avec eux, notamment dans le domaine de l'éducation sexuelle. «L'école n'est pas encore prête à accepter ce rôle, je le sais. Pourtant la solution est bien là, dans un partage du rôle éducatif. Un sorte de coparentalité famille-école dont les modalités restent à inventer.»

Quant aux adolescentes, le psychologue les voit plus en danger que jamais, du moins les plus vulnérables d'entre elles, et imagine leur désarroi: «Ces filles doivent se construire dans un monde qui leur impose largement une image dégradée, rabaissée et sexualisée des femmes.» Cela alors que leurs mères se sont battues pour avoir le droit de s'épanouir dans tous les domaines. Et y sont parvenues comme jamais auparavant dans l'histoire, poursuit-il. «Société paradoxale! Hypocrite aussi! Nos beaux messieurs fustigent les ados alors que, pour la plupart, ils sont de fidèles adeptes de la pornographie cathodique!»

« Derrière les images, il y a une souffrance »

Entre les rapports charnels et « la sexualité virtuelle », Tom ¹ a été condamné pour pédophilie. Témoignage.

FREDERIC RICHARD



Derrière chaque image téléchargée se cache une souffrance. Pour Tom, « les images que l'en voit, c'est du réel »

Deux raisons l'ont amené à briser ce silence. Parler à une autre personne que son thérapeute peut, estime-t-il, lui permettre de mettre de l'ordre dans sa tête sur certains événements qu'il a encore de la peine à expliquer. Tom souhaite aussi délivrer un message à ceux qui, comme lui, ont une attirance sexuelle pour des petits garçons : « Il faut en parler. A ses parents, au psychologue de son école ou à un médecin. Le plus tôt possible, pour guérir plus facilement. » Pour éviter de vivre la même mésaventure – « Ce que j'ai vécu, ce n'est pas une vie » –, pour éviter aussi de faire du mal – « aujourd'hui, je suis conscient des dégâts. »

Au cours de sa jeunesse, Tom n'a pas été victime de sévices sexuels. « Si tel avait été le cas, j'aurais compris certaines choses », affirme-t-il. Il y a une dizaine d'années, Tom écope d'une peine de prison de 18 mois avec sursis, assortie d'une mise à l'épreuve de cinq ans, pour attouchements sexuels sur un garçon de 6 ans. « J'ai abusé de cet enfant pendant son sommeil, mais je ne suis pas un violeur », explique-t-il.

En détention préventive, Tom écrit une lettre à la mère du garçon, où il exprime ses regrets et présente des excuses. « Pour beaucoup de personnes, toucher un enfant est un crime horrible. Un violeur est consi-

déré comme un monstre. Je suis attiré sexuellement par des enfants mais je n'ai jamais eu la volonté de leur faire du mal. » Avec son thérapeute, il entreprend un travail personnel pour lui permettre de ne plus être confronté à des situations similaires où il pourrait, notamment, se retrouver seul avec un jeune enfant.

Du passage à l'acte au virtuel

Au fil des ans, ce travail porte ses fruits mais Tom abandonne les rapports charnels pour le virtuel. Huit ans après cette première condamnation, il achète un ordinateur, consulte des sites pornographiques et télécharge des images qui mettent en scène de jeunes enfants. « Le virtuel était comme la compensation d'un frémissement d'un désir à calmer. » Des images qu'il paye avec sa carte de crédit. « Je savais que je courais un risque ; on ne peut pas passer entre les gouttes indéfiniment. Mais je me persuadais que cela ne m'arriverait pas. »

L'affaire « Falcon » éclate au même moment aux Etats-Unis et les enquêteurs suisses remontent jusqu'à Tom. « En quatre ans, j'ai dépensé entre 10 000 et 15 000 francs pour acquérir des images à caractère pédophiles. » Condamné à six mois de prison ferme, cette peine et un sursis antérieur sont suspendus au profit d'un traitement médical. « Derrière ces images, il y a une souffrance chez ces enfants. Ceux qui les achètent en sont aussi responsables », analyse-t-il aujourd'hui.

L'employé de commerce perd dans la foulée son travail, se retrouve au chômage et est victime d'une dépression. Parallèlement, il s'endette pour s'acquitter des frais médicaux et de justice. Aujourd'hui, Tom, qui se décrit comme solitaire, ne s' imagine ni marié ni père de famille au cours des dix prochaines années. « C'est encore trop tôt », conclut-il. La thérapie, elle, se poursuit. ☉

Notre rencontre, il l'appréhendait. La trentaine, Tom vient de traverser une épreuve qui a « laissé des traces sur le plan physique et mental. » Cet employé de commerce, aujourd'hui parfaitement intégré au monde du travail, a été condamné pour pédophilie à deux reprises.

¹ Prénom modifié, personne connue de la rédaction



Les « Rendez-vous de l'Instruction publique »

20 MARS, 27 AVRIL ET 22 MAI 2007

pages 16-17

LES JEUNES FACE
À LA PORNOGRAPHIE
QUELLE ÉDUCATION SEXUELLE?

FOURCHETTE VERTE
MANGER SAINEMENT